

FÉVRIER 2026

LES PLUS BRILLANTS SONT-ILS LES PREMIERS À PARTIR?

Données de l'Enquête sur la
population active – Janvier 2026

C'est l'une des inquiétudes que nous avons formulée lors des consultations menées par le gouvernement du Québec lors du dépôt de leur planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029. La raison? Le gouvernement prévoyait réduire de manière importante les seuils d'immigration permanente.

Concrètement, alors que 59 215 personnes ont obtenu la résidence permanente en 2025 (données provisoires), ce volume tombera à 45 000 en 2026, soit une baisse de 32 %. De plus, bon nombre de travailleurs diplômés des établissements d'enseignement supérieur n'auront plus la possibilité d'obtenir la résidence permanente via le Programme de l'expérience québécoise (ou PEQ).

Des immigrants temporaires commencent à quitter le Québec

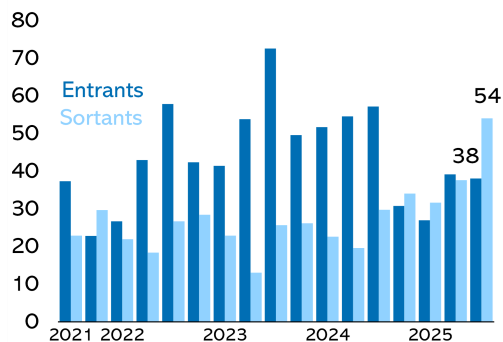
Les restrictions en immigration amorcées dès 2024 ont commencé à se faire sentir en fin d'année de 2024, et de façon plus importante, en 2025.

En 2024, le nombre de nouveaux résidents non permanents ou RNP, soit les étudiants, travailleurs et demandeurs d'asile avec des permis de résidence temporaire, a commencé à diminuer avec moins de nouveaux entrants au Québec. Depuis le 3^e trimestre de 2025, on voit surtout une hausse du nombre de RNP qui quitte le territoire (graphique 1).

Graphique 1

Entrants et sortants de résidents non permanents au Québec

En milliers, données trimestrielles du 1^{er} octobre 2021 au 1^{er} octobre 2025

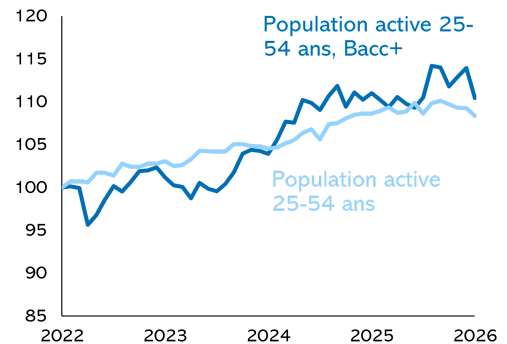


Source : Statistique Canada, tableau 17-10-0040-01

Graphique 2

Évolution de la population active de 25-54 ans au Québec

Indice Janvier 2022=100, données mensuelles non désaisonnalisées



Source : Statistique Canada, EPA

Le bassin de diplômés ne diminue pas plus rapidement pour l'instant

Les travailleurs les plus qualifiés sont généralement aussi les plus mobiles. Un des risques de restreindre l'accès à la résidence permanente pour des diplômés est donc de voir partir précisément ces candidats hautement qualifiés. Mais observe-t-on réellement ce phénomène?

Le rythme de croissance de la population active dans le groupe d'âge principal de travail (25-54 ans) a ralenti en 2024 et en 2025 (graphique 2). En revanche, le fléchissement de la croissance de la population active ne s'observe pas avec la même intensité chez les diplômés universitaires. À ce stade, les données ne permettent donc pas de conclure à un exode accéléré des travailleurs les plus qualifiés par rapport aux autres segments de la main-d'œuvre.

Plusieurs facteurs expliquent cela. D'une part, le renouvellement de nombreux permis temporaires au cours de l'année — faute d'accès à la résidence permanente — a pu permettre à certaines personnes de rester sur le territoire. D'autre part, les restrictions fédérales sur l'immigration temporaire ont potentiellement moins affecté les travailleurs hautement qualifiés.

À quoi s'attendre pour l'avenir?

Les récentes modifications aux politiques d'immigration québécoises - notamment la réduction des seuils d'immigration permanente combinée à l'abolition du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) - risquent d'entraîner une réduction plus marquée du bassin de travailleurs diplômés disponibles.

Entre 2020 et 2024, le Québec a accueilli un nombre considérable d'étudiants internationaux. Si la majorité d'entre eux quittent la province après leurs études, une proportion non négligeable souhaite s'établir durablement et répond aux critères d'immigration permanente québécois. C'est particulièrement le cas pour une partie des 40 600 détenteurs d'un permis post-diplôme - ces diplômés d'établissements d'enseignement canadiens qui résident actuellement au Québec.

Auparavant, ces diplômés pouvaient obtenir relativement facilement leur résidence permanente via le PEQ. Désormais, ils doivent passer par le Programme sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) au même titre que tous les autres candidats économiques à la résidence permanente, y compris ceux se trouvant à l'étranger. Plus encore, ils sont désormais comptabilisés dans le seuil annuel fixé à 45 000 immigrants, alors qu'ils en étaient auparavant exemptés.

Les chiffres en bref

Vigueur du marché du travail

Taux de chômage : 5,2 %
(5,3 % le mois dernier, 5,5 % il y a un an)

Chômeurs : -6 700 ce mois-ci
(-15 600 en un an)

Emplois total : +3 700 ce mois-ci
(+33 900 en un an)

Emplois privé : +18 800 ce mois-ci
(+6 700 en un an)

Population active : -3 000 ce mois-ci
(+18 300 en un an)

Qualité des emplois

Emplois bien rémunérés : -16 100 ce mois-ci
(+45 600 en un an)

Emplois à temps plein : -13 100 ce mois-ci
(-31 900 en un an)

Temps partiel involontaire : 36 300
(+6 100 en un an)

Salaires (variation annuelle) : +4,8 %
(+5,0 % le mois dernier)